



## COMMUNIQUÉ DU MAIRE N°19

### INFORMATIONS CORONAVIRUS COVID 19

MARDI 31 MARS 2020

**URGENT : Nous sommes sollicités par le CHAM pour des dons de blouses, combinaisons et casques jetables. Tous les professionnels de l'alimentaire et autres peuvent nous contacter par mail : [secretariat.maire@montargis.fr](mailto:secretariat.maire@montargis.fr) ou 02 38 95 10 84. La mairie se chargera de les récupérer.**

Au CHAM (Centre Hospitalier de l'Agglomération de Montargis) situé à Amilly : la situation se tend régulièrement, 9 personnes en lits de réanimation réservés au Covid-19, 19 personnes hospitalisées dans la partie réservée aux malades du Covid-19 et 7 personnes dans la zone « tampon » Covid-19 qui joue son rôle pour les suspicions.

Une collaboration étroite avec la clinique de Montargis a été initiée et des moyens humains et matériels sont échangés.

Situation des 3 EHPAD privés de Montargis (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) :

La Boiserie et Les Rives du Puiseaux : rien à signaler.

Notre Foyer : les aides-soignantes positives sont confinées chez elles et leur état n'appelle pas d'inquiétude. La résidente contaminée au Covid 19 est au CHAM, et se porte plutôt bien.

Dans ces 3 EHPAD, les familles sont informées en permanence de la situation et en contact avec les leurs via Skype et les tablettes qui ont été acquises par Notre Foyer.

Le CCAS continue d'appeler chaque jour les personnes isolées dans le même format que pour la canicule.

La livraison des repas à domicile atteint le chiffre de 120 personnes (inscriptions au 07 85 09 51 49).

Le CCAS distribue un complément de colis alimentaires aux nouveaux inscrits.

La distribution aux bénéficiaires des Restos du Cœur aura lieu jeudi après-midi comme la semaine dernière.

Le SSIAD (Service de Soins Infirmiers À Domicile) permet au niveau de l'Agglomération Montargoise de maintenir 120 personnes en soins à domicile. 1 de Montargis et 1 de Chalette ont été testés négatives.

Pendant les vacances scolaires de Pâques, le centre de loisirs sera ouvert à l'école Génébrier du lundi au vendredi de 8h à 18h uniquement pour les enfants des personnels soignants.

Une psychologue assure une permanence téléphonique via le CCAS, et un travail sur les groupes en contact avec le public via le CCAS aussi. Il faut prendre RDV au 02 38 93 39 62.

Le directeur de l'ARS (Agence Régionale de Santé), fait appel au volontariat en direction des professionnels, actifs ou retraités, travaillant ou ayant travaillé dans le domaine de la santé. Inscriptions sur [www.renfort-covid.fr](http://www.renfort-covid.fr) ou en téléchargeant l'application Medgo.

Un nouveau décret fixe le niveau des contraventions : 135€, puis 200 € en cas de récidive dans les 15 jours et 3750€ et 6 mois de prison dans les 30 jours.

## MÉMO PRATIQUE

L'accueil de la Mairie est accessible par téléphone au 02 38 95 10 00, de 8h30 à 15h du lundi au vendredi.

L'accueil au public du bureau du cimetière de Montargis est fermé, mais assure une permanence téléphonique de 8h30 à 15h du lundi au vendredi au 02 38 85 24 23.

Les services municipaux restent joignables par mail, pour connaître les adresses consulter le site internet [www.montargis.fr](http://www.montargis.fr) (la mairie, rubrique les services municipaux).

Les services techniques, les jardins et astreintes sont en action et suivent au mieux la situation.

Une réunion quotidienne permet chaque matin de faire le point et de vous informer chaque jour.

L'école Génébrier (7h30 à 18h30), le centre de loisirs du mercredi (8h à 18h) dans la même école, ainsi que la crèche Dom Père accueillent les enfants des soignants.

Le Relais Assistantes Maternelles reste également disponible pour accueillir les enfants des personnels nécessaires à la gestion de la crise sanitaire ([ma.lemoine@montargis.fr](mailto:ma.lemoine@montargis.fr)).

Le Centre de Planification et d'Éducation Familiale est accessible en cas d'urgence sur RDV au 02 38 93 03 84.

La Maison du Département, rue du faubourg de la Chaussée est fermée au public. L'accueil téléphonique (02 38 87 65 65) et le suivi des dossiers est maintenu.

Suivant arrêté préfectoral, seul le marché alimentaire du samedi matin place de la République est maintenu.

L'épicerie solidaire d'Imanis reste ouverte au 1 rue Pasteur pendant la période de confinement.

Le magasin SPAR de la place de la République à Montargis peut livrer vos commandes gratuitement dès 30€. Tel 02 38 97 36 98 du lundi au samedi de 9h à 18h.

Le Lac des Closiers est fermé ainsi que la forêt de Montargis.

Le ramassage des ordures ménagères est assuré. Le dépôt des encombrants sur la voie publique est interdit et sera lourdement sanctionné. Les déchetteries sont fermées jusqu'à nouvel ordre.

Ouverture exceptionnelle du 30 mars au 3 avril, de la déchetterie de Corquilleroy uniquement à destination des professionnels et collectivités.

Le service propreté urbaine signale de très nombreuses déjections canines dans la ville, il a été donné des instructions à la police municipale de verbaliser les contrevenants (68€). Suite à de nombreuses remarques, les recharges des « Toutounets » vont être faites. Nous remercions les usagers de ne prendre qu'un seul sac à la fois, celui-ci n'étant pas destiné à être utilisé comme sac poubelle de salle de bains.

Seul le bureau de Poste, place du Pâtis, reste ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 et le samedi de 9h à 12h. La distribution du courrier par les facteurs a lieu le mercredi, jeudi et vendredi.

Pour les commerçants et artisans une aide sera fournie à toutes les entreprises par l'État (DIRECCTE) en association avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Loiret.

Pour les commerçants et industriels : contactez la CCI au 02 38 77 77 31 ou [infoscoronavirus@loiret.cci.fr](mailto:infoscoronavirus@loiret.cci.fr)

Pour les artisans : contactez la CMA : [info-covid19@cma-loiret.fr](mailto:info-covid19@cma-loiret.fr)

En cas de sortie, pour l'une des raisons mentionnées sur l'attestation de déplacement dérogatoire, téléchargeable sur le site internet de la ville, mettez systématiquement en pratique les mesures barrières suivantes :

Distance d'au moins 1 mètre entre chaque personne, tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir, utiliser des mouchoirs à usage unique, saluer sans se serrer la main, pas d'accolade, se laver les mains très régulièrement.

Restez confinés chez vous c'est la seule solution pour bloquer l'extension de la pandémie.



Benoît DIGEON  
Maire de Montargis